

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 24
Janvier - Février
Mars 2007

Le mot du Maire

En 2006, Riez a continué sa marche vers l'avenir, vers une évolution nécessaire à un futur de qualité pour le bien de tous.

Riez a fait, a réalisé. Pour s'en assurer, il suffit de relire les Riézois de l'année et de se promener dans le village.

Riez fera encore, n'en doutons pas. Riézoises, Riézois soyez certains que l'ensemble du Conseil Municipal que je tiens ici à remercier travaille dans ce but.

En cette fin d'année, Riez est illuminé. Lumières pour marquer dans la joie le début d'une année, lumières pour symboliser la vie commune d'un groupe et nous rappeler que de l'union naissent la force et la réussite.

2007 sera une année importante pour notre village avec la concrétisation de grandes actions (le PLU en particulier).

**Je vous présente
mes meilleurs vœux
pour l'année 2007 et
vous invite tous à la
cérémonie des vœux
qui aura lieu le samedi
27 janvier 2007, à 18 h
30, à la Salle Multi-
Activités de Riez.**



Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 27 octobre 2006

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : Néant

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M^{me} Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Rémy Rainaud et Pierre-Jean Reymond

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

DÉCISION MUNICIPALE N° 3 : NOMINATION D'UN AVOCAT

Nomination d'un avocat – Maître Vincent Delaporte est nommé afin de défendre les intérêts de la commune dans le dossier déposé par la SCI Hugou auprès du Conseil d'État le 2 juin 2006 concernant la décision de la Commission Départementale d'Équipement Commercial.

137.06 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET DE L'EAU

Il est adopté la décision modificative n° 1 du budget de l'eau et assainissement qui s'équilibre en section de fonctionnement

• Dépenses imprévues	022	D	- 20 000
• Charges à caractères	011	D	+ 20 000

138.06 : FONDS DÉPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Il est sollicité le fonds départemental de la taxe professionnelle en vue de réaliser l'aménagement urbain des rues de l'Ormeau, place Saint-Antoine, Achille Bremond et rue du Marché, partie est.

139.06 : AMENDES DE POLICE

Il est sollicité une dotation du produit des amendes de police en vue de réaliser l'aménagement urbain des rues de l'Ormeau, place Saint-Antoine, Achille Bremond et rue du Marché, partie est.

140.06 : ADMISSION EN NON-VALEUR

Des admissions en non-valeur présentées par M. le Trésorier concernant les redevances d'ordures ménagères sont acceptées pour une somme globale de 1 195,49 euros.

141.06 : BIBLIOTHÈQUE - PLAN DE FINANCEMENT

Le montant des travaux nécessaires à l'aménagement de la bibliothèque dans les anciens locaux du Bureau du Tourisme est modifié et est estimé actuellement à 30 000 euros hors taxes. Le plan de financement modifié est approuvé.

142.06 : CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC ELECSTAR

Il est accepté la proposition de l'Entreprise Elecstar pour un contrat annuel s'élevant à 705,64 euros TTC concernant le système « Sécurité Incendie » de la Salle Multi-Activités sise à La Rouguière.

143.06 : CONVENTION CENTRE DE LOISIRS

Il est accepté un projet de convention avec les communes dont les enfants de 4 à 12 ans fréquentent le centre de loisirs sans hébergement de la commune.

144.06 : TRANSFORMATION DE POSTES

Il est décidé la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet en remplacement du poste d'agent administratif affecté au secrétariat de la mairie ainsi qu'un poste d'agent technique à temps complet en remplacement d'un poste d'agent des services techniques affecté au service de l'eau.

145.06 : PARCELLE G 556 - ACTE D'ENGAGEMENT AVEC LA RÉGION

Il est accepté l'acte d'engagement modifié concernant l'aide de la Région sollicitée par la commune pour l'aménagement du Bureau du Tourisme et des logements sociaux dans l'immeuble cadastrée G 556.

146.06 : MODIFICATION DU TRACÉ D'UN CHEMIN RURAL - ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est décidé de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de la partie haute du chemin rural situé Quartier Samson compris entre les parcelles F n° 1522 et F n° 589 et à l'acquisition nécessaire à son nouveau tracé longeant la partie ouest de la parcelle F n° 589.

147.06 : COTISATION - FROTISI

Il est accepté de verser la cotisation statutaire pour l'exercice 2006 d'un montant de 10 euros à FROTSI dont le siège est à Martigues 13500.

148.06 : COTISATION MISSION LOCALE

La participation à Mission Locale des Alpes-de-Haute-Provence dont le siège est à Saint-Auban 04 600, 15, rue Henri Merle, qui s'élève pour l'exercice 2006 à un montant de 1 189,30 euros, soit 0,70 x 1 699 habitants, est acceptée.

149.06 : ABONNEMENT HAUTE-PROVENCE INFO

L'abonnement, qui s'élève à un montant de 41 euros TTC pour 52 numéros auprès de Haute-Provence Info dont le siège est à Manosque 04 100, 29, boulevard Elémir Bourges, est renouvelé.

Résumé affiché le 3 novembre 2006 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 27 novembre 2006

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : M^{me} Nicole Anselmo donne pouvoir à M. Christophe Bianchi

M. Renaud Bastide donne pouvoir à M. André Blancheton

M. Jean-Paul Faucon donne pouvoir à M. Claude Gasquet

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M^{me} Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Rémy Rainaud et

Pierre-Jean Reymond

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

150.06 : DEMANDE DE DGE 2007 - RÉFECTION TOITURE ET FAÇADES DE LA CATHÉDRALE

Il est sollicité la Dotation Globale d'Équipement à un taux de 30 % auprès de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence ainsi que les subventions auprès du Conseil Régional et du Conseil Général, Fondation Maxime-Goury-Laffont et Sauvegarde de l'Art Français pour un montant total de travaux estimés à 309 327 euros HT.

151.06 : Admission en Non-Valeur

Il est accepté une demande d'admission en non-valeur s'élevant à 667,57 euros, présentée par M. le Trésorier.

152.06 : Tarif - BUREAU DU TOURISME

Sont fixés les tarifs des cotisations au Bureau du Tourisme à compter du 1^{er} janvier 2007 de la manière suivante :

- Meublés à Riez : 1^{er} meublé..... 50,00 €
- Meublé supplémentaire + 8,00 €
- Hôtels et chambres d'hôtes à Riez..... 46,00 €
- Chambre supplémentaire + 2,00 €
- Restaurants à Riez 46,00 €
- Campings à Riez..... 46,00 €
- Meublés extérieurs à Riez : 1^{er} meublé..... 90,00 €
- Meublé supplémentaire +..... 16,00 €
- Hôtels et chambres d'hôtes extérieurs à Riez 92,00 €
- Chambre supplémentaire +..... 4,00 €
- Restaurants extérieurs à Riez 77,00 €
- Campings extérieurs à Riez 77,00 €

153.06 : AVENANT CENTRES MUSICAUX RURAUX

Il est accepté l'avenant n° 040166COMMU au protocole des Centres Musicaux Ruraux dont le tarif révisé s'élève à la somme de 1 400 euros, applicable au 1^{er} janvier 2007.

154.06 : ABBONNEMENT - JOURNAL DES MAIRIES

Il est accepté de régler l'abonnement qui s'élève à la somme de 80 euros auprès du Journal des Maires dont le siège est à 75 008 Paris pour l'année 2007.

155.06 : COTISATIONS UDOTSI ET FNOTSI

Le paiement de la cotisation annuelle pour 2006 d'un montant de 130 euros à l'Union Départementale des OTSI domiciliée à 04005 Digne-les-Bains Cedex est accepté.

Résumé affiché le 28 novembre 2006 à la porte de la Mairie

Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 15 décembre 2006

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : M. Jean-Paul Faucon donne pouvoir à M. Michel Zorzan

M. Jean-Claude Metzger donne pouvoir à M. Renaud Bastide

M. Gérard Pierrot donne pouvoir à M. Claude Dellecolle

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M^{me} Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Rémy Rainaud et Pierre-Jean Reymond

M^{me} Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

156.06 : BIBLIOTHÈQUE - PLAN DE FINANCEMENT

Il est sollicité le Fonds de Solidarité Locale auprès de la Région en complément de la délibération n° 141-06 relative au plan de financement pour les travaux et l'achat de mobiliers de la bibliothèque.

157.06 : ASSURANCE MULTIRISQUES COLLECTIVITÉ

Après consultation, il est retenu la proposition de AVIVA Assurances représentée par MM Fourneyron, Agence de Digne. Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans.

158.06 : ASSURANCES CONTRAT FLOTTE VÉHICULES

Après consultation, il est retenu la proposition de la Société AXA représen-

tée par M. Stéphane Cristofle, demeurant à Riez 04 500, 44, rue du Marché. Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans.

159.06 : CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Après consultation, il a été retenu le projet de convention pour l'animation des Centres de Loisirs sans Hébergement de l'Association Départementale des Francas demeurant Ancienne École de Perfectionnement de la Luquèce à 04 100 Manosque avec effet au 1^{er} janvier pour une durée de 3 ans.

160.06 : ENTRETIEN DU COLOSTRE

La commune va participer en 2007 à l'opération d'entretien du Colostre réalisée par les Brigades Bleues du Conseil Général.

161.06 : FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES - CONVENTION D'ÉTUDES AVENANT N° 2

Il est accepté l'avenant n° 2 à la convention d'études pour la reconstitution du site fouillé « Lotissement les Rougières » établi par le Bureau d'Études Renault et Brot, demeurant 18 rue Frâche à Pierrevet.

162.06 : CONVENTION AVEC LE COLLÈGE - HÉBERGEMENT DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE

Il est accepté une convention pour une durée de 3 ans entre la Commune et le Collège représenté par M^{me} le Principal qui d'une part définit les modalités d'hébergement des élèves de l'école primaire venant prendre leur repas du midi et d'autre part accepte de verser une indemnité forfaitaire au gestionnaire du Collège en poste.

163.06 : CONVENTION POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN AGENT

Il est accepté la convention de mise à disposition d'un agent communal au Collège de Riez. Elle est conclue pour la période du 1^{er} novembre 2006 au 31 août 2009, entre le Département représenté par son président M. Jean-Louis Bianco, le Collège de Riez représenté par son principal M^{me} Sighir et la Commune.

164.06 : CONVENTION DES ROUTES DE LA LAVANDE

Il est accepté la Charte « Les Routes de la Lavande » qui vaut engagement d'adhésion au réseau Routes de la Lavande ainsi que de s'acquitter de la cotisation.

165.06 : MAISON DE L'EMPLOI

Les statuts de la Maison de l'Emploi sont acceptés et M^{me} Juliette Riggi est nommée pour représenter la commune.

166.06 : Adhésion à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Il est décidé d'adhérer à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe dont le siège est 30, rue d'Alsace Lorraine, 45 000 Orléans et de verser la cotisation 2007.

167.06 : PROJET DE JUMELAGE

Il est décidé de définir les principes en vue d'un éventuel jumelage entre la Commune et une ville d'Italie Magliano Alfieri. Ces deux communes qui sont à une distance de 5 heures de route, présentent plusieurs points communs qui se caractérisent par une population égale, la présence de truffes, ainsi qu'un musée du gypse.

Résumé affiché le 19 décembre 2006 à la porte de la Mairie

La semaine avant Noël, un vol à l'étalage dans un magasin et un vol à l'arrachée d'un porte-monnaie d'une personne âgée, ont été commis à Riez.

Grâce aux renseignements recueillis auprès des victimes, la gendarmerie de Riez a interpellé deux mineurs de moins de 13 ans, habitant Riez. Après un rappel à la loi et convocation des parents, les victimes ont été dédommagées par le père.

Cette affaire nous prouve que, si tout le monde veut bien informer la gendarmerie et/ou la mairie de Riez des préjudices subis, les agissements de certains pourront être plus facilement reconnus et réprimandés.

L'Horloge de Riez

Depuis des années, Théo Keck entretient l'horloge à laquelle tous les Riézois sont grandement attachés. Théo Keck a besoin d'aide pour cette tâche. Les bonnes volontés sont priées de se présenter à la mairie.

La Vie de la Cité

► Travaux rue René Cassin



Mise en place des trottoirs et goudronnage.



► Travaux au faubourg Saint-Roch

Ils ont occasionné quelques gênes à la circulation pour les automobilistes se rendant à Roumoules ou Moustiers mais ils étaient nécessaires en particulier pour faciliter l'écoulement des eaux.



- Beau succès de Riez en fête, des journées d'archéologie expérimentale les 14 et 15 octobre 2006 et de l'ensemble des manifestations qui ont égayé cette fin d'année. Un grand remerciement à tous les organisateurs.

École de musique

Bonne nouvelle : les activités de l'école de musique ont repris à la rentrée d'octobre 2006. Grâce à la persévérance de Rémi Gasquet, 4 classes sont actuellement ouvertes : guitare, piano, flûte, batterie. 14 élèves sont déjà inscrits, un beau succès. Pour toute information sur les activités de l'école : 06 88 32 38 56. Le Président, le célèbre guitariste héros Jimmy Gal souhaite ses meilleurs vœux à tous les amoureux de la musique.

Engagez-vous

L'**Association Point d'Orgue**, qui organise des concerts de musique en été, principalement à la cathédrale, serait heureuse de recruter des bonnes volontés et du sang neuf.

Contactez Aimé Bagarry au 04 92 77 76 45 ou aimebagarry@aol.com

Nous avons le plaisir de vous informer que l'association

Sur les chemins de la Rabasse

Créée pour la promotion de la truffe de Haute-Provence,
Organisée, cet hiver, 5 manifestations dans les 5 communes adhérentes.

Autour de la truffe, différents thèmes seront évoqués :

28 janvier 2007 à ALLEMAGNE EN PROVENCE

Marché Trufficole

Salon du livre

25 février 2007 à SAINT LAURENT DU VERDON

Randonnée
conférence

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE POÈMES

Art.1 : Le concours est organisé par la Mairie de RIEZ et l'association « sur les chemins de la Rabasse »

Art.2 : Le concours est ouvert à toute personne qui présentera un poème ayant pour thème la truffe.

Art3 : Les poèmes peuvent être envoyés au Bureau du Tourisme - 04500 Riez - jusqu'au 15/02/07 ou être déposés le 18/02/07 jusqu'à 12h00. Renseignements : 04 92 77 99 09

Art.4 : Le jury sera composé d'1 écrivain, 1 trufficulteur, 1 membre de l'association « sur les chemins de la Rabasse », 1 représentant de la Mairie

Art.5 : Les poèmes seront automatiquement cédés au comité organisateur.

Art.7 : Trois poèmes seront récompensés. Ils seront lus en public lors des récompenses du concours le 18/02/07 à 16h30.

**REMERCIEMENT À • ALPES FROID • 04700 ORAISON
POUR SON AIDE**

HMI THIRODE

IPNS



Renseignements : 04 92 77 99 09



**L'association
"Sur les chemins de la Rabasse"
&**

La commune de RIEZ

Présentent

TRUFFE ET GASTRONOMIE



**LE 18 FÉVRIER 2007
À RIEZ**

(Alpes de Haute-Provence)

Programme

TOUTE LA JOURNÉE

- * Marché trufficole et du terroir
- Place Maxime Javelly-

* Exposition sur la truffe

La truffe au fil du temps, dans le canton de Riez

9H30

- Démonstrations culinaires de plats truffés par les élèves du Lycée Hôtelier de Sisteron : * plats salés à base de truffes

* desserts truffés

- Stand : « accords mets et vins »

- PLACE MAXIME JAVELLY-

11H00

- * Démonstration culinaire de plats truffés par des grands chefs :
Avec Patrick JUHEL, Directeur des cuisines de l'Hôtel Intercontinental à Paris & Dominique PETITJEAN

- PLACE MAXIME JAVELLY-

11H30

- * Dégustation des plats
- * Apéritif offert par la Municipalité

12H30

* Repas truffé dans les restaurants de la ville :

- Le rempart : 04 92 77 89 54
- La table toscane : 04 92 77 72 67
- L'art des mets : 04 92 77 82 60
- Café de France : 04 92 77 80 53
- Le château de Pontfrac : 04 92 77 78 77
- La Prairie : 04 92 77 71 13
- Les 4 saisons : 04 92 77 71 62

14H30

- Concours de poèmes

15H00

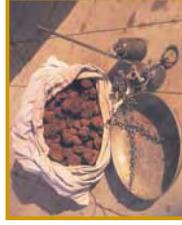
- Animations folkloriques avec LOU COLOSTRO

15H30

- Intronisation de personnalités par l'association sur
Les chemins de la rabasse

16H00

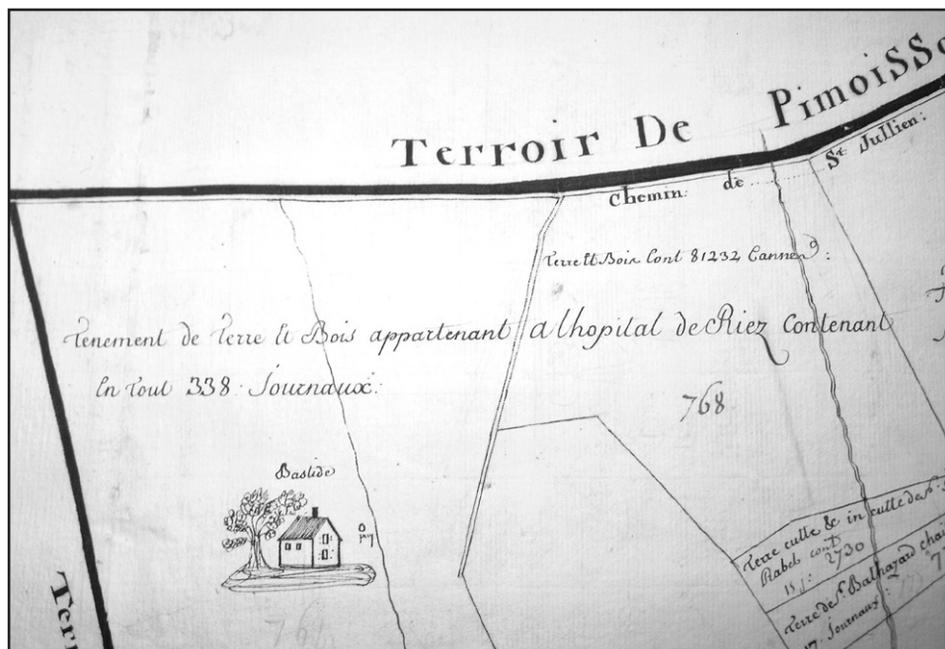
- Résultats du concours



Le bâti agricole de Riez à l'honneur

Le samedi 18 novembre à la Mairie, nous avons accueilli les représentants du réseau de recherches sur le patrimoine rural vernaculaire. Ce réseau s'intéresse en particulier au patrimoine agricole bâti, afin de permettre qu'un des traits les plus caractéristiques des liens d'une communauté humaine avec son territoire puisse, tout en s'adaptant aux transformations liées aux mutations socio-économiques du monde contemporain, demeurer un des éléments familiers de nos paysages et un point d'ancrage de nos identités. À partir d'études de cas menées par les différents partenaires du réseau, le projet se propose ainsi :

- d'évaluer les bâtiments agricoles historiques comme une ressource vivante,
- d'inventorier les meilleurs exemples de chaque typologie du patrimoine rural vernaculaire à travers le monde,
- de définir les connexions avec le territoire, la production, les ressources locales et les éléments culturels pour fixer les caractéristiques de la « vernacularité »,
- d'identifier le patrimoine rural vernaculaire pouvant être inscrit sur la liste du patrimoine mondial.



Mis en place par l’Istituto di Ingeneria Agraria de Milan, ce réseau patronné par le Centre du Patrimoine mondial de l’Unesco (<http://whc.unesco.org>) regroupe des chercheurs africains (Nigeria, Togo), américains (Argentine, Brésil, Chili, États-Unis), asiatiques (Inde) et européens (France, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Roumanie), membres du Forum Unesco Université et Patrimoine (www.forumunesco.net). La délégation était composée de M^{me} Stella Agostini, Senior Researcher de l’Université de Milan (Istituto di Ingeneria Agraria) coordinatrice du projet, de M^{me} Marielle Richon, représentante du Centre du patrimoine mondial de l’UNESCO et de M. Saverio Mecca, architecte et professeur à l’Université de Florence (Dipartimento di Tecnologia dell’Architettura e Design « Pierluigi Spadolini »). Étaient également présents M. Philippe Borgard (CNRS CCJ), M. Abderrahmane Moussaoui, Directeur du Département d’Anthropologie de l’Université de Provence et M^{me} Brigitte Sabattini, Maître de Conférences (Université de Provence CCJ).

En tant que partenaire français du réseau, M^{me} Brigitte Sabattini a proposé d’étudier le cas de Riez et de sa région. C’est ainsi que Vanessa Warchol, étudiante du Master Métiers du Patrimoine, a été accueillie comme stagiaire pour dresser un premier inventaire du patrimoine agricole de la commune de Riez. Ce travail a révélé la richesse et la diversité de ce bâti mal connu, parce que dispersé sur le territoire de la commune. Grâce à la confrontation du cadastre récent et du plan Relave de 1777 conservé à la Mairie, il a confirmé la pérennité d’édifices déjà présents au XVIII^e siècle, comme la ferme de l’Hôpital. L’enquête de terrain a permis de documenter l’état actuel et les différentes transformations. Parallèlement, divers entretiens ont été menés pour prendre en compte la dimension humaine de ce patrimoine et comprendre quelle place il occupe dans le vécu quotidien des Riézois.

La rencontre a été chaleureuse et fructueuse. Il a été évoqué la possibilité d’organiser un des ateliers du réseau à Riez ainsi que la possibilité d’accueillir des étudiants de l’Université de Florence pour étudier les problèmes techniques de la conservation des structures vernaculaires. M^{me} Sabattini a confirmé sa volonté de poursuivre l’enquête qui devrait être étendue dans un second temps aux communes voisines. Il a également été question d’organiser une journée découverte pour les habitants de la commune et une étudiante du Master Métiers du Patrimoine sera chargée de l’organiser dans le cadre de la journée du Patrimoine de Pays. Rendez-vous donc au dimanche 24 juin 2007.

Ce projet qui s'intègre au programme commun de recherche coordonné par Philippe Borgard sur Riez et le territoire riezois est un des volets du partenariat entre la commune et l'Université de Provence. À l'occasion de cette rencontre, M. Abderrahmane Moussaoui a évoqué un autre de ces projets, celui d'accueillir les étudiants de la licence d'anthropologie pour leur stage d'initiation à l'enquête de terrain qui devrait se dérouler fin mars début avril dans notre commune.

Riez -Magliano Alfieri... un jumelage en perspective

Depuis quelques années la commune de Riez cherchait une ville italienne afin de réaliser un jumelage. Après l'exploration de plusieurs pistes, nous avons découvert la commune de Magliano Alfieri, (commune déjà visitée par la délégation municipale des « Villages et Cités de Caractère »), située dans la province de Cuneo, entre Asti et Alba, dans le Piémont.



Après plusieurs échanges téléphoniques et épistolaires, une délégation riezoise était reçue à Magliano Alfieri le 4 décembre dernier. Elle a été cordialement accueillie à l'Hôtel de Ville par son maire, Luigi

Carosso, Gianluca Adriano, conseiller aux travaux, Carlo Sachetto, président des Amis du Château Alfieri, et Grazia Isoardi, responsable du tourisme culturel. La présentation vidéo de la commune de Riez a été suivie par la visite du château Alfieri, siège du musée du gypse. L'équipe municipale piémontaise a ensuite invité les Français à un repas constitué de produits et de spécialités locales. La journée s'est terminée par la visite d'une cave viticole. Riez et Magliano Alfieri présentent plusieurs points communs : sensiblement le même nombre d'habitants, la présence de la truffe (blanche dans le cas de cette région) et l'existence d'un musée du gypse. Ces similitudes font de Magliano Alfieri la commune idéale pour un jumelage fructueux avec Riez. D'ores et déjà les deux maires ont évoqué de possibles échanges culturels et sportifs. Par ailleurs ce jumelage pourrait permettre des échanges linguistiques entre jeunes scolarisés, des présentations de produits locaux de part et d'autre de la frontière... Enfin, les deux cités peuvent être reliées en 5 h de route ce qui est, somme toute, relativement aisé à concevoir même pour des séjours de courte durée.

Afin de concrétiser ces futures relations, il est prévu la venue d'une délégation de Magliano Alfieri à Riez, le 18 février 2007 à l'occasion de la Fête de la truffe.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce projet qui paraît engagé sous les meilleurs auspices.

Le devoir de mémoire des anciens combattants

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en A. F. N.

Particulièrement soucieuse d'accomplir son devoir de mémoire la section départementale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) dont le siège social est fixé à Riez pour les Alpes-de-Haute-Provence, souhaite préciser les raisons de sa préoccupation.

Le colonel Aziz Meliani, responsable des anciens combattants français de confession musulmane au sein de l'UNC, écrivait récemment : Un sage adage arabe nous enseigne qu'un peuple sans mémoire est un peuple sans racines. La formation civique de la jeunesse poursuit-il, aujourd'hui plus que jamais, implique l'engagement de la société au-delà de la communauté éducative. La famille combattante, à travers son riche tissu associatif, est naturellement appelée à jouer un rôle essentiel dans la transmission de nos valeurs citoyennes.



Depuis sa création, il va y avoir deux ans, la section a organisé plusieurs manifestations du souvenir consacrées à la Résistance, aux combattants d'Indochine, à ceux d'Afrique du Nord, sans parler de son importante participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre...

Le 5 décembre 2006, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc de 1952 à 1964, en l'occurrence il ne s'agit pas de célébrer l'anniversaire d'une date historique, mais de rendre un hommage national aux 24 179 hommes et femmes, militaires de carrière, engagés, rappelés, appelés et supplétifs de toutes origines morts au champ d'honneur avant le 19 mars 1962 et aux milliers d'autres tués après cette date... Aussi l'UNC des Alpes-de-Haute-Provence avait-elle convoqué ce jour-là l'ensemble de ses adhérents au chef-lieu du département pour assurer la présence des combattants de tous les conflits à la cérémonie officielle à Digne.

À son arrivée, à 10 heures, M. Jacques Millon, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, était salué par les autorités civiles et militaires du département et les représentants de la municipalité de Digne.

À l'appel du président des anciens combattants de Digne, M. le Préfet, entourés de cinq porteurs de gerbes, dont le président de l'UNC, après être passé devant une double haie de drapeaux, déposa celles-ci devant le monument aux Morts de la ville.

Puis, en tant que représentant du gouvernement, M. Jacques Millon lut le message de M. Hamlaoui Mekachera, ministre chargé des Anciens Combattants.

La lecture achevée s'élevaient alors les notes toujours poignantes de la sonnerie aux morts et, après un moment de recueillement dans un silence absolu, retentissaient les accents martiaux du refrain de La Marseillaise.

Avant de se retirer, M. Jacques Millon, suivi des personnalités présentes, saluait les porte-drapeau des associations patriotiques puis les anciens combattants s'arrêtant particulièrement auprès de ceux de l'UNC pour les remercier de leur fidélité à l'accomplissement de leur devoir de mémoire et de leur action au plan humanitaire.

Après la cérémonie, la délégation de l'UNC reprenait la route pour Riez où l'attendait au Café de France un repas convivial apprécié. À 15 h 30, grossie de quelques adhérents du canton de Riez qui n'avaient pu se déplacer le matin, la délégation se retrouvait devant le monument aux Morts de Riez où les attendaient M. Michel Zorzan, conseiller général, maire de Riez, plusieurs élus municipaux, ainsi que quelques maires du canton. Beaucoup comme M. le maire de Gréoux-les-Bains s'étaient excusés en raison de l'horaire. Étaient également présents le Major commandant la brigade de gendarmerie de Riez-Moustiers-Sainte-Marie, M^{me} la directrice du Collège Maxime Javelly, le conseiller général honoraire Lucien Villecroze (membre de l'UNC).

M. Michel Terrasson, président de l'UNC du département, entouré de M. le Maire et du représentant de la gendarmerie, déposait alors une gerbe devant le monument aux Morts, puis, en cette année plus particulièrement consacrée aux combattants originaires d'Afrique ou de confession musulmane, tirailleurs harkis et supplétifs, donna lecture du message de l'UNC de Haute-Provence. M. le Maire lut le message du Ministre des Anciens Combattants puis ce furent la sonnerie aux morts et le refrain de l'hymne national, exécutés par la fanfare Le Réveil Riézois dont nous remercions le chef pour sa fidélité à toutes les manifestations patriotiques. La cérémonie s'acheva par le salut des autorités aux porte-drapeau pour leur dévouement si souvent mis à contribution.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Si vous avez moins de 16 ans, vous pouvez devenir jeune sapeur-pompier. Il existe une école à Riez. Elle initie aux gestes de sauvetage des personnes et des biens, aux techniques des sapeurs-pompiers...

Contact au 0492308915 ou auprès du chef de centre de Riez.



Carnaval 2007

Le comité de pilotage du CEL de Riez organisera, cette année encore, la 8^e édition du Carnaval. Cette journée de fête gratuite proposée à tous par les écoles, La Sauce, les centres de loisirs, les parents d'élèves, se déroulera le samedi 24 mars 2007.

Programme

- 10 h : Départ de l'école élémentaire du défilé, animé par les enfants des écoles, la fanfare Batucada de Valensole, les danseuses de La Sauce, les centres de loisirs, les parents, et tous ceux qui auront envie de se joindre à ce cortège coloré.
- 11 h30 : Grand feu et apéritif offert.

Après-midi : spectacle, animations et goûter dans le village.

Le thème, proposé mais non imposé, sera : clownesque, burlesque, grotesque.

En amont à cette journée, les enfants des écoles et centres de loisirs confectionneront le char, le Caramantran, les boîtes à maux, les affiches.

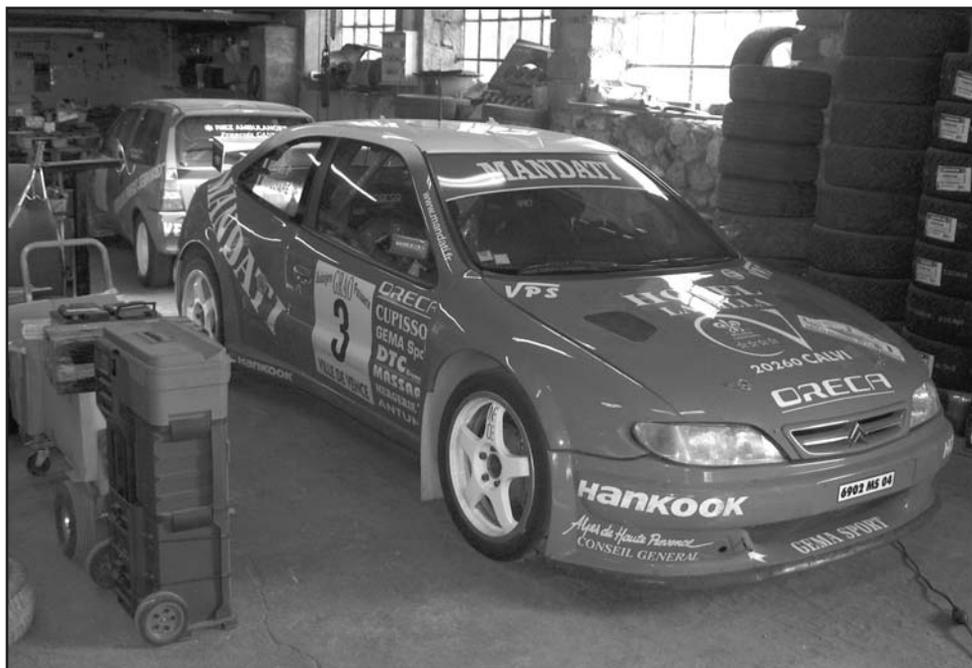
D'autre part, La Sauce propose :

- des ateliers de rencontres et d'échanges de tissus, costumes, fournitures diverses, idées, envies : le mercredi matin de 9 h à 12 h à l'école élémentaire (1^{er} étage),
 - des ateliers danse carnaval : le vendredi de 18 h à 20 h, salle de la Mairie.
- Enfin, une soirée "Carnavalesque" sera organisée le samedi 17 février, 21 h à la salle multi-activités de Riez, entrée gratuite, buvette, crêpes, gâteaux, musique, danse et fiesta pour tous.

Nous espérons vous voir nombreux à ces joyeux rendez-vous. Votre présence est indispensable à leur réussite !

Sport Automobile

La saison 2006 s'est achevée avec le rallye du Mistral à Rognes. La saison 2007 reprendra avec le rallye du Critérium à Draguignan. Durant la trêve hivernale, les moteurs des deux voitures ont été changés. Un coup de jeunesse leur a été donné. Les équipages sont prêts : Millet-Ricaud et Polvicino-Thiessey. La Xsara d'Eric Fanguière a aussi subi une petite révision et est prête pour la saison 2007. Une autre activité importante de la trêve hivernale : la préparation des budgets sponsoring car comme tout le monde le sait c'est le nerf de la guerre, c'est ce qui nous permettra de nous hisser vers le haut des classements. À une prochaine rencontre dans Le Riézois pour parler de nos résultats et sûrement de nos succès.



À SAVOIR

Le Riézois est à la disposition des Riézoises et des Riézois, des diverses associations pour passer leurs annonces, comptes rendus d'activités et autres faits marquants. Un seul impératif : faire parvenir les articles à la rédaction 15 jours avant la date de parution.

Le carnet de l'état civil



Décès

- 29/09/2006 – Fernande BONDIL, veuve GABIN, née le 30/11/1913
- 21/10/2006 – Paul, Frédéric, Jacques GIBERT, né le 22/04/1914
- 28/10/2006 – Thierry, Bernard, Albert PAPPACENA, né le 10/04/1968
- 04/11/2006 – Louise MOLINE, née le 12/09/1913
- 14/11/2006 – Cornélie, Marie, Antoinette NIEDDU, née le 08/02/1921
- 19/11/2006 – Simone, Claire, Mercédès GAYDE, épouse ARENE, née le 11/04/1932
- 19/11/2006 – Odile, Louise, Joséphine LIONS, née le 17/12/1918
- 20/11/2006 – Madeleine, Georgette TRINQUET, veuve PERRAUDIN, née le 02/12/1918
- 14/12/2006 – Paul ROUVIER, né le 25/11/1919
- 19/12/2006 – Maria, Joséphine, GIRAUD, veuve MAUREL, née le 02/10/1910
- 26/12/2006 – Georges, Noël PAYETTE, né le 10/02/1938

Naissances

- 18/09/2006 – Lola MALVICINO-BAGARRY, née à Digne-les-Bains
- 10/11/2006 – Gabriel, Bruno, Alain PIERRISNARD-BONDIL, né à Manosque
- 17/11/2006 – Livio, Joseph, Fernand SACKSTEDER, né à Manosque
- 18/11/2006 – Sohane MEDJIR, née à Manosque
- 28/11/2006 – Robin DUCRISTEL

INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

http://www.ville-riez.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie : 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde : 15

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital : 04 92 70 10 00

Pharmacie : 04 92 77 80 26

Ambulances : 04 92 77 97 66

Bureau de Tourisme : 04 92 77 99 09

Déclic Météo : 08 92 68 08 08

Crèche Halte Garderie : 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans) : 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans) : 04 92 77 78 19

Pairie : 04 92 77 85 04

Clarisses : 04 92 77 88 31

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse mjpnfrm@orange.fr ou à Gérard Pierrot sur l'adresse g.pierrot@laposte.net avant le 15 mars 2007 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.